

**M. AMBROISE ROUX, PRESIDENT
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
DE NORMALISATION**

M. Ambroise Roux a été récemment nommé Président de l'Association Française de Normalisation. Il succède à Louis Armand.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des Ponts et Chaussées, ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité, il est, en 1949, ingénieur en chef de la 1^{re} Circonscription électrique avant d'être nommé Commissaire adjoint du Gouvernement auprès d'Electricité de France (1950).

Président depuis 1970 de la Compagnie Générale d'Electricité, Président-Directeur général de la Compagnie industrielle des télécommunications depuis 1966, Président de la Compagnie générale d'électrometallurgie depuis 1969 ; Administrateur-Président d'honneur de Petrofigaz, Administrateur de la Compagnie des Lampes, de la Société La Radiotechnique, de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, de la Société Alsthom, du Crédit national, du Crédit commercial de France M. Ambroise Roux est vice-président du Conseil national du patronat français et Président de sa Commission économique générale.

Il a ouvert sa présidence de l'AFNOR en déclarant notamment :

« La normalisation est un facteur primordial pour permettre la rationalisation de nos industries. Qui plus est, les normes, envisagées autrefois sur le plan national, le sont aujourd'hui à l'échelle mondiale, sans oublier pour autant le plan européen, parfois difficile à mettre en œuvre mais cependant essentiel.

De même que les chefs d'entreprise ont aujourd'hui pris conscience de l'importance vitale des problèmes de propriété industrielle, autrefois réservés à quelques spécialistes, de même devront-ils donc demain considérer la normalisation de leurs produits comme l'un des facteurs clef du progrès technique et de la compétitivité commerciale.

C'est dire l'importance que l'industrie doit attacher aux travaux de l'AFNOR. Or, je ne suis pas certain que cette importance, mieux reconnue qu'autrefois, le soit encore à sa juste valeur dans tous les secteurs économiques. Mais peut-être l'effort de l'AFNOR pour diffuser ses travaux en direction de nos entreprises, gagnerait-il à être développé ».

Il a conclu comme suit :

« Enfin n'oublions pas, que nous en soyons ou non partisans, que nous vivons aujourd'hui dans une « société de consommation » faite essentiellement pour les consommateurs. L'AFNOR est un pont jeté entre ceux-ci et les entreprises industrielles. Normaliser les produits, c'est faciliter la vie des entreprises, mais c'est aussi donner à ces consommateurs les indispensables garanties qu'ils sont en droit d'exiger et que seul un organisme indépendant comme l'AFNOR est en mesure de leur fournir.

Etre à la fois au service de l'industrie et des consommateurs dans leur intérêt commun, telle est la mission du véritable « service public » qu'est l'AFNOR, mission déjà largement accomplie et que je m'efforcerais encore de développer.